

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrication O & K	Type M H 6	Fiche d'homologation N° CH 5597 45
---	----	--------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur	O & K Crenstein & Koppel Aktiengesellschaft, D-1000 Berlin			
Identification	sur la plaquette du constructeur "MH6,-.../..."			**)
	devant le N° du châssis =			
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le châssis			
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le châssis			
Identification du moteur	"F6L 912" à droite, sur le bloc, sous le démarreur + à gauche, sur la soufflerie (plaquettes rivées)			
Importateur principal	M B A Maschinen- und Bahnbedarf AG., 8600 Dübendorf			
Véhicule homologué	233 239 642			

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 8
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte compl. route/terrain
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, air comprimé = 1 circuit ) à expansion interne, hydraulique = 2 circuits) sur toutes les roues
Frein auxiliaire	(à ressort progressif, à expansion interne, sur l'arbre à cardan; pression de service + libération de secours par soupape de garde 4 circuits; desserrage mécanique par vis de réglage au carter
Frein d'arrêt	(vis de réglage au carter
Contrôle 2 circuits	baisse de pression + LT/ manomètre + LT

Moteur	DEUTZ	Type	F6L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrières, en travers
Carburant	air	Nombre cylindres	6
Refroidissement	100	Course	120
Alésage	5652	CV-impôt	28,79
Cylindrée	67 DIN	à l/min	1900
Puissance en kW	76 dB/A	à l/min	1425
Bruit à l'arrêt	1 pot = 580 x ø 200 mm x		
Silencieux			
Mesure des gaz	Bacharach = 2,5		
Déparasitage	-		

Carrosserie	excavatrice			
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	=	
Ceintures sécurité	av =	ar =	=	
Cale	1 = 390x200x250mm		Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	=			
Nombre de places	t 1 av	centre	ar	
Dimensions	Intérieur	extérieur		
Longueur		8200	Empattements	2600 /
Largeur		2500	Essieu double	av ar
Hauteur		3800	Voies	av 1930 ar 1930
Porte à faux	av	4230	Voies	av ar
	ar	1370		ar
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4900	Braquage ø	g 16000	d 17500

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	7350	11200	18550
Charge utile	(avec godet = largeur 1200 mm)		
Poids total	15000	15000	20000
Poids garantis	10.00 - 20	10.00 - 20	
Pneus	12 / 5,5	12 / 5,5	
Ply / bar	11200	11200	
Charge pour V max	25	25	
Janies	70 - 20 H2 acier		
Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique automatique		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h		
testée 15 km/h à l/min 1950 au moteur	prise de force		

§)	
Equipement	
Feux de route	
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	SI (E)
Clignoteurs	av AV/1 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) sur la flèche ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec LT
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA e1 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial) *)		
Marque et type	O & K M H 6		
Homologation N°	CH	5597 45	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	18550	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,79
Poids total	18550	Cylindrée	5652

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4900 mm / poids total = 18 550 kg.
  - \*\* ) Identification :
    - NE6. - A2 = avec 2 points d'appui au sol derrière l'essieu arrière;
    - RM6. - PLA = avec lame-niveleuse à l'arrière;
    - NH6. - PLA/A2 = avec lame-niveleuse à l'AV + 2 points d'appui au sol à l'arrière;
    - NE6. - A4 = avec 4 points d'appui.
  - x) Insonorisation : le compartiment du moteur à l'avant, à l'arrière et en haut; les lamelles au couvercle de gauche; le dessous du moteur avec 4 tôles de couverture.
  - + ) Rayon de visibilité 12 m: est masqué partiellement à l'avant à droite par le bras de l'excavatrice; un miroir supplémentaire (300 cm<sup>2</sup>) est exigé à droite, vers l'avant.
  - §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs depuis l'avant du véhicules sont admises pour raisons techniques.
- Inscription dans le permis de circulation:
- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
  - 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire; à droite, dirigé vers l'avant;
  - 125 - autorisation spéciale obligatoire;
  - 137 - signalisation jaune/noir: de chaque côté de la flèche et sur panneau; sur les béquilles AR et leur fixation (si équipé ainsi);
  - 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
  - 141 - assurer : la tourelle; la flèche par appui au cylindre de levage (44 resp. 460 mm avec godet 1200mm); commandes de la partie hydraulique de travail;
- Inscription dans l'autorisation spéciale: 14 - les manoeuvres difficiles ... ;  
19 - de nuit et par mauvaise visibilité ... .

Lieu et date de l'homologation Dubendorf, 16.03.83  
Sy(ZH)/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation